

## Promotion du documentaire : lancement d'un réseau en France

Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, s'est rendue aujourd'hui aux Etats généraux du documentaire de Lussas, pour assister à la présentation du nouveau service de vidéo à la demande par abonnement TënK, lancé par les équipes d'Ardèche Images. La ministre a posé la première pierre du nouveau bâtiment du Pôle documentaire, centre de ressources destiné aux professionnels et aux passionnés du documentaire.

A l'occasion de ce déplacement, la ministre a participé à la restitution des travaux des ateliers consacrés aux enjeux de la création documentaire. Elle a affirmé le soutien du Gouvernement au documentaire de création, regard d'auteur, espace de liberté aussi fragile qu'indispensable.

**La ministre a, par ailleurs, annoncé le lancement, dès cette année, d'un réseau fédérant les nombreuses initiatives autour de la promotion et de la diffusion du documentaire partout en France**, comme le Village documentaire à Lussas, la Cinémathèque de Toulouse, la maison de l'image et de la vidéo à Strasbourg, ECLA en Aquitaine, Ty Films à Mellionnec, le réseau des médiathèques de Montpellier Méditerranée Métropole et le Comptoir du Doc à Rennes et incluant la création d'un nouveau lieu de diffusion au sein de la Bibliothèque Publique d'Information (BPI) au Centre Pompidou.

Ce nouveau réseau s'appuiera sur la vitalité et le dynamisme des acteurs du secteur pour mieux valoriser et promouvoir l'immense richesse du patrimoine et de la création documentaire.

Organisé depuis 1989 par Ardèche Images et ses partenaires du Village documentaire de Lussas, les Etats généraux constituent un lieu unique de débats, d'échanges et de rencontres avec le public.

### Contact

Ministère de la Culture et de la Communication  
Délégation à l'information et à la communication  
Service de presse  
01 40 15 80 11  
[service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)